

## « On doit laisser autant de liberté, que possible »

L'idéal de la formation de Wilhelm von Humboldt,  
son idée de l'État et son action politique.<sup>1</sup>

*Dietrich Spitta*

« Cet été, je me suis installé dans notre nouveau bureau de rédaction — ou véritablement ancien — de la Maison Rudolf Steiner de Stuttgart. L'aménagement y est encore provisoire, mais la collection des tomes avec toutes les éditions de cette revue, depuis 1921, se trouve rangée devant moi sur les étagères. En feuilletant les tomes des années 50, je tombai sur les premières contributions de Dietrich Spitta, de la noble plume duquel est né cet article « L'idéal de formation de Wilhelm von Humboldt, son idée de l'État et son action politique » dans ce numéro. Spitta nous remet en mémoire des idéaux vis-à-vis desquels la réalité du temps de Wilhelm Humboldt lui-même resta en arrière. Il n'y eut malheureusement jamais de système scolaire et universitaire aussi libre et indépendant que celui qu'il se représentait — et même les libertés existantes doivent être de temps à autre d'abord péniblement reconquises pour en disposer comme le prouve mon entrevue avec Marcelo da Veiga, qui fut 15 ans durant le recteur de l'université Alanus... »

**Claudius Weise** —  
Rédacteur en chef de *Die Drei*

Le chercheur qui étudia Wilhem von Humboldt, Clemens Menze, dans son œuvre fondamentale (parue en 1965) sur *L'enseignement et l'image de l'être humain de Wilhelm von Humboldt* a écrit que l'ensemble de l'œuvre de celui-ci n'est autre que la tentative, disposée d'une manière grandiose, de fonder une science de l'être humain. Le dernier point de vue que son penser a déterminé, est la formation de l'être humain sur la base d'une connaissance philosophique empirique de celui-ci.<sup>2</sup>

Le penser de Humboldt fut en premier lieu fortement influencé par la philosophie des Lumières, de prime abord par un précepteur comme Joachim Heinrich Campe, ensuite par un cours préparatoire à l'université sur la philosophie, le droit naturel et l'économie politique par cet homme des lumières de Berlin connu à son époque. Il n'a jamais fréquenté d'école — il n'y avait alors aucune obligation de scolarité. Sans baccalauréat, il put entamer ses études de science juridique qui suivirent à Göttingen et les achever brillamment quatre semestres plus tard. (La durée des études n'était pas prescrite à cette époque). À côté de la science juridique, Humboldt se consacra aussi à l'étude de l'Antiquité classique auprès de Christian Gottlob Heyne, parce que l'image de l'être humain chez les Grecs anciens lui plaisait fortement. À cette époque, il lisait aussi *La critique de la raison pure* de Kant qui lui vint en aide pour surmonter la philosophie des Lumières. Par Heyne, il fit la connaissance de sa fille Thérèse Forster et son époux Georg Forster et par celui-ci, celle du philosophe Friedrich Heinrich Jacobi. En août 1788, il avait déjà rencontré sa future épouse Caroline von Dacheröden. À la Noël 1789, il fit, par son entremise, la connaissance des sœurs Lengefeld et par celles-ci, celle de Schiller. Il rencontra aussi Goethe et

Herder ensemble pour la première fois. En fréquentant de telles personnalités, Humboldt prit conscience de la valeur intérieure de l'être humain. Il reconnut la grande importance du développement psycho-spirituel, alors que l'action extérieure semblait être pour lui encore d'une importance subordonnée.<sup>3</sup> Pendant les études universitaires de Humboldt, la Révolution française avait éclaté, laquelle l'intéressait tant qu'en compagnie de son ancien précepteur, Campe, il se rendit à Paris pour se faire un tableau des événements politiques et de l'esprit qui animait alors le peuple. Après l'achèvement de ses études, Humboldt débuta sa formation pratique, le 1<sup>er</sup> avril 1790, au tribunal de la ville de Berlin où il avait à travailler avant tout la matière pénale. Ensuite, après son examen de licence en droit, il devint juge suppléant à la cour supérieure et à la cour d'appel du lieu. Attendu que ces activités ne le satisfaisait pas, il se retira du service d'État en juin 1791. Le 22 décembre 1790, il avait écrit à Caroline qu'il était devenu très défiant « vis-à-vis du bien limité dans l(a vie d)es affaires ». Il était déjà devenu clair pour lui, que « n'a toutefois de valeur que ce que l'être est en lui-même ». La pensée l'avait tourmenté auparavant que ceci était néanmoins très égoïste. Pourtant, en considération de la noble essence de sa fiancée Caroline, il en

<sup>1</sup> Cet article se fonde sur une conférence tenue le 6 mai 2017 au 105<sup>ème</sup> congrès de la Société Humboldt [*Humboldts-Gesellschaft*] à l'université Potsdam.

<sup>2</sup> Voir Clemens Menze : *L'enseignement et l'image de l'être humain de Wilhelm von Humboldt*, Ratingen près de Düsseldorf 1965, pp.33 & 35.

<sup>3</sup> Voir Dietrich Spitta : *L'idée de l'État de Wilhelm von Humboldt*, Berlin 2004, pp.24 et suiv.

vint à la conviction, « que l'être humain crée en lui autant de bien qu'il devient bon lui-même ».<sup>4</sup> Cela étant, il se maria et se retira avec Caroline sur le domaine de son beau-père, le *Burgörner*, pour se consacrer totalement à la formation et au développement intérieurs de sa personnalité. Attendu qu'il voyait l'idéal supérieur d'éducation avant tout réalisé chez les Grecs anciens, il continua de se consacrer à l'étude de la Grèce antique à *Burgörner*.

### **Image de l'être humain et idéal de formation**

Humboldt était arrivé à la conviction que l'évolution naturelle de l'être humain est achevée et que son évolution supérieure dépend désormais de tout un chacun. Il voyait le chemin vers cette évolution supérieure dans un intérêt affectueux porté à approfondir l'essence de personnalités significatives afin de s'approprier ainsi leur richesse intérieure. En même temps, en considération des grande diversités des êtres humains, il était conscient que chaque être humain ne peut atteindre au cours de sa vie qu'une des perfections qui forment pour ainsi dire le caractère de la totalité du genre humain. Au moyen des connexions donc, jaillissant de l'intériorité des êtres humains, l'un doit faire sien la richesse de l'autre ».<sup>5</sup> L'idéal de Humboldt n'était pas la formation unilatérale de facultés déterminées, mais il s'agissait au contraire pour lui de développer le plus possible toutes les vertus prédisposées en l'être humain : en harmonisant le plus possible celles esthétiques-artistiques et celles morales-pratiques.

En 1794, Humboldt déménagea à Iéna, où il se mit à échanger régulièrement avec Friedrich Schiller peu après le retour de celui-ci de sa patrie Souabe. Dans cette année-là débuta aussi l'amitié entre Schiller et Goethe, ce qui contribua pareillement bientôt au développement d'une relation familière entre Goethe et Humboldt. Schiller, qui était occupé alors à la rédaction de ses lettres philosophiques *Sur l'éducation esthétique de l'être humain* — comme une réponse, de sa part, à la Révolution Française — fut à ce moment-là stimulé par l'écrit de Humboldt sur les limites de l'État. Humboldt se sentait intérieurement en affinité profonde avec l'esprit idéaliste de Schiller. Goethe écrivit son « conte » comme une réponse à la lettre de Schiller, en faveur duquel Humboldt prit pareillement position.<sup>6</sup> L'esprit réaliste des travaux de science naturelle du Goethe l'attirait profondément. L'expérience vécue auprès de ces deux êtres humains, si foncièrement différents, contribua assurément au fait que Humboldt se mit à travailler au *Plan d'une anthropologie comparée*, comme application de laquelle il indiqua : « de mesurer la différence éventuelle de la nature humaine dans son idéalité ou bien, ce qui est la même chose, d'explorer la manière dont un idéal humain, qui n'est jamais adéquat à un individu, peut être décrit au moyen de beaucoup d'individus ».<sup>7</sup>

Pour arriver à approcher cette idée d'un idéal englobant toutes les formes d'apparition humaines, l'intérêt de Humboldt s'élargit alors aux diversités des caractères nationaux des peuples européens et sur les traits distinctifs des diverses époques. Par cette étude, il voulait découvrir les conformités objectives aux lois qui peuvent aider l'individu à découvrir des possibilités d'orientation pour la formation de soi et pour devenir actif. À la base de cela repose l'idée grandiose que l'humanité forme une totalité et que c'est la tâche de ses divers membres de se développer vers un but commun. Il exprima ce but dans son essai — malheureusement resté inachevé — *Le dix-huitième siècle*, de la manière suivante : « Le genre humain peut être considéré comme un grand tout, dont les membres individuels s'approchent d'un but commun au moyen d'une formation planifiée de leurs vertus diverses. »<sup>8</sup> Dans son traité paru en 1821, *Sur la tâche de ceux qui écrivent l'histoire*, il a caractérisé ce but de l'humanité ainsi : « Le but de l'histoire ne peut être que l'idée qui est à exposée au travers de l'humanité, envers tous les aspects et dans toutes les formes dans lesquels la forme ultime a la vertu de s'unir à l'idée et le cours des données ne peut que s'interrompre là où

---

<sup>4</sup> Anna von Sydow (éditrice) : *Wilhelm et Caroline de Humboldt dans leurs lettres. Lettres de la période des fiançailles 1787-1790*, Berlin 1906, p.344..

<sup>5</sup> Wilhelm von Humboldt : *Œuvre en cinq volumes. Vol. I : Écrits au sujet de l'anthropologie et de l'histoire*, Darmstadt 1960, pp.64 et suiv.

<sup>6</sup> Voir Herbert Scuria : *Wilhelm von Humboldt — Devenir et action*, Berlin 1985, pp.97 et suiv. ainsi que Dietrich Spitta : *L'initiation de Goethe et son conte du serpent vert et du beau lys*, Stuttgart 2007, pp.40 et suiv.

<sup>7</sup> Wilhelm von Humboldt : *Œuvre en cinq volumes. Vol. I...*,p.350.

<sup>8</sup> À l'endroit cité précédemment, p.380.

toutes deux ne sont plus en situation de s'interpénétrer réciproquement. »<sup>9</sup> Pour arriver à approcher une compréhension de ce but de l'humanité, Humboldt entreprit en famille — le couple avait eu entre temps trois enfants — à partir de 1797, un plus long voyage vers Paris et de là au travers de la France et de l'Espagne, pour étudier les différences de nature entre les caractères français, espagnol et allemand. Il était en cela conscient que chez les individus formant une nation s'exprime, à côté de leur individualité, un esprit qui leur est commun. Pendant ce voyage Humboldt voyagea à deux reprises aussi dans les provinces basques, après être devenu attentif au caractère particulier du peuple basques et de sa langue ainsi qu'à l'importance de la langue pour la connaissance des divers caractères nationaux. Ceci le mena, à partir de 1820, après la fin de son activité politique, à ses vastes études linguistiques.

### **Sur les limites de l'activité de l'État**

Sur la base de sa confrontation avec la Révolution française, Humboldt s'est tout d'abord interrogé, à *Burgömer* sur les limites de l'activité de l'État. Sous l'influence de la philosophie des Lumières, il avait vu jusque-là la tâche de l'État dans le fait d'encourager le bonheur suprême. Pour cela, l'État était censé veiller au bonheur extérieur comme à celui intérieur de ses citoyens, à savoir pour leur bien-être physique et moral. C'est pourquoi Humboldt s'était enthousiasmé tout d'abord pour la lutte du peuple français contre le despotisme. Peu après, il devint clair pour lui que des changements révolutionnaires de la Constitution politique ont toujours des conséquences préjudiciables et qu'une liberté réelle ne peut être atteinte que par une limitation de l'action de l'État au maintien de la sécurité, et qu'une telle limitation ne pouvait être entreprise que par un État déjà existant. Ainsi caractérisa-t-il dans une lettre à Friedrich von Gentz d'août 1791 — publiée plus tard sous le titre : *Idées sur la constitution politique, suscitées par la nouvelle Constitution française* — le principe selon lequel : « le gouvernement, pour le bonheur suprême et le bien-être, doit pourvoir au physique et au moral de la nation », représentait le plus fâcheux et le plus opprimant despotisme. »<sup>10</sup> Humboldt avait fait naître l'idée de la nécessité de limiter l'activité de l'État au maintien de la sécurité et certes, la sécurité intérieure au moyen de la police et celle extérieure au moyen des militaires, en 1792, à l'âge de 25 ans, et il l'a présentée et fondée de manière détaillée dans son important écrit de jeunesse intitulé : *Idées d'une tentative de déterminer les limites de l'activité de l'État*. Le soin pour le bien-être physique (vie économique) et pour le bien-être moral (vie de l'esprit et système éducatif), il voulait le laisser à la libre initiative des citoyens. Il parlait en ce cas d'organisations nationales au contraire d'organisations étatiques et disait qu'on « ne doit donner la liberté qu'à des éléments isolés de la nation et à elle-même dans son ensemble, pour s'associer au moyen de contrats. »<sup>11</sup> On parlerait aujourd'hui d'institutions de la société civile. Humboldt s'est expressément prononcé contre la réglementation et l'administration de l'État sur l'instruction publique et le système scolaire. Ainsi écrivait-il : « Toute éducation publique [...], où domine en elle l'esprit du gouvernement, donne à l'être humain une certaine forme civique. » C'est pourquoi

La formation la plus libre de l'être humain, en étant déjà orientée aussi peu que possible sur les relations civiques, doit prendre les devants partout. L'être humain ainsi éduqué devrait ensuite entrer dans l'État et contrôler la constitution de celui-ci, pour ainsi dire en lui-même. Ce n'est que par un tel combat que j'attendrais avec certitude une vraie amélioration de la constitution et que je ne craindrais plus une telle influence nuisible de l'institution civique sur l'être humain.<sup>12</sup>

L'écrit de Humboldt sur les « limites de l'activité de l'État » ne fut publié dans son entier qu'après sa mort en 1851. Dans cette époque du *laissez faire* [en français dans le texte, *ndt*], son écrit fut mal compris au sens du libéralisme économique. Au 20<sup>ème</sup> siècle, une acceptation positive des « idées » de Humboldt, avant tout

<sup>9</sup> À l'endroit cité précédemment, p.605.

<sup>10</sup> À l'endroit cité précédemment, p.39 et suiv.

<sup>11</sup> À l'endroit cité précédemment, p.92.

<sup>12</sup> À l'endroit cité précédemment, p.106 et suiv.

diffusée par l'écrit de Siegfried Kaehler : *Wilhelm von Humboldt et l'État*<sup>13</sup> agit à l'encontre de celles-ci, car l'auteur y avançait que Humboldt s'est par la suite détourné de ces idées comme directeur du département pour les affaires du culte et de l'instruction — ce qui n'est pourtant pas exact. Ainsi donc les idées de Humboldt sur les « limites de l'activité de l'État » ne furent tout d'abord pas reconnues dans leur grande importance pour une vie socialement saine, dans les domaines spirituel-culturel, politique et économique. Rudolf Steiner en premier attira l'attention sur elle — pendant la première Guerre mondiale, dans une conférence du 13 janvier 1917 et d'autres conférences par la suite — et sur la grande importance de l'écrit de Humboldt et affirma que ses idées devaient encore être développées. Steiner a lui-même par la suite continué de développer des idées de Humboldt — en direction de l'idée de la *Dreigliederung* de l'organisme social en un domaine autonome et libre de la vie spirituelle et de l'éducation-formation, une vie économique régulée de manière associative et une vie juridique de l'État restreinte au maintien de la sécurité. Cette idée permet seulement de réaliser les idéaux de la Révolution française : la *liberté* dans le domaine la culture et de l'éducation-formation, l'*égalité* dans la vie de l'État, et la *fraternité*, dans la vie économique.<sup>14</sup>

### **Pour la liberté du système éducatif et de formation**

En 1809, sur proposition du chancelier d'État prussien, le baron Heinrich Friedrich Karl Freiherr von Stein (1757-1831), Humboldt s'est chargé de la direction du département du culte et de l'instruction publique au ministère prussien de l'intérieur. Dans cette fonction, il a développé un plan de réforme de l'instruction publique de Königsberg et de la Lituanie qui englobait toute l'éducation, depuis l'école la plus petite jusqu'à l'université. Son idée d'école repose sur son idéal d'une vaste formation humaine. Par l'enseignement scolaire de formation générale les élèves sont censés être encouragés et formés dans leurs vertus corporelles, psychiques et spirituelles et certes avec l'enseignement de la gymnastique, de l'esthétique et de la didactique, à l'occasion de quoi les cours de didactique devaient comprendre la mathématique, les langues et de la philosophie ainsi que des cours factuels d'histoire (L'histoire était à l'époque comprise limitée aux faits — au contraire de cours rationnels d'orientation historique). Humboldt avait aussi prévu des cours pratiques et artisanaux. Une formation professionnelle spécialisée ne devait s'ensuivre qu'après les véritables cours scolaires.<sup>15</sup>

Le cours de formation générale devait être dispensé à tous les élèves, une certaine différenciation était néanmoins rendue possible en fonction de l'aptitude. Pour ceux qui aspiraient à une formation professionnelle pratique, elle pouvait aussi être plus brève. C'est pourquoi Humboldt se prononçait contre une dualité entre école primaire supérieure (ou école professionnelle) [*Realschule*] et lycée (ou collège) [*Gymnasium*]. Il ne voyait que trois sortes d'écoles qui s'édifiaient successivement l'une sur l'autre : écoles primaires [*elementarschulen*], écoles secondaires [*gelehrte schulen*] et les universités.<sup>16</sup>

<sup>13</sup> Siegfried Kaehler : *Wilhelm von Humboldt et l'État. Une contribution à l'histoire de la configuration de vie allemande autour de 1800*, Munich 1927.

<sup>14</sup> Voir la conférence du 13 janvier 1917 dans Rudolf Steiner : *Considérations d'histoire contemporaine. Le Karma du manque de véracité* — seconde partie (GA 174) Dornach 1983, pp.110 et suiv.

<sup>15</sup> Voir le chapitre « Formation de l'être humain dans l'esprit de Wilhelm von Humboldt » dans l'ouvrage de Dietrich Spitta : *Formation de l'être humain. L'idéal d'éducation et de formation de Wilhelm von Humboldt en considération de la critique de l'humanisme*, Stuttgart 2006 (à présent chez Info3 Verlag, Francfort-sur-le-Main), pp.43 et suiv. Le plan est imprimé en annexe, pp.171 et suiv.

[On fera bien de s'intéresser un peu au contexte historique factuelle de la Prusse à cette période qui suivit la double bataille de Iéna et Auerstedt du 14 octobre 1806 où l'armée prussienne subit une défaite décisive et le pays se trouve presque entièrement occupé (« L'Ogre » napoléonien entre à Berlin le 27 octobre, ) et seule la Prusse orientale resta libre. Lorsque le baron von Stein — par ailleurs un adversaire impitoyable de la Révolution française — occupa le poste de chancelier en 1807-1808, des germes de renouveau se mettent incontestablement à croître « en réaction » ou « suscités » justement par « l'Ogre » en question : l'abolition de la condition servile, la création d'assemblées municipales élues au suffrage censitaire et la création de l'université de Berlin (en 1810) mais aussi une réforme clandestine de l'armée qui s'avéra décisive dans la chute de l'Ogre napoléonien en 1815, puis l'établissement de l'hégémonie prussienne sur l'Allemagne. (Pour information, l'entrevue de Goethe et de Napoléon à Erfurt se place dans cette période, le 2 octobre 1808, et le 14 octobre 1808, Goethe reçut même la Légion d'Honneur. *ndt*]

<sup>16</sup> Voir à l'endroit cité précédemment pp.48 et suiv.

[Pour lui, il n'y avait donc pas de ces *Hochschulen*, à savoir de ces Grandes écoles qui nous coûtent si cher actuellement en France, dans toutes les acceptions de la chose à savoir pécuniaires et efficacités attendues en économie et politique entre autres. *ndt*]

En même temps Humboldt a montré comment il fallait s'y prendre pour rendre le système scolaire financièrement indépendant tandis qu'il voulut organiser des fonds scolaires communaux ou corporatifs, dans lesquels les citoyens devaient verser de l'argent. Il s'est donc aussi prononcé clairement pour une libération du système scolaire de l'État. Ainsi écrivait-il, le 9 mai 1809, à son collaborateur Wilhelm Uhden : « On doit laisser autant de liberté possible. Des affaires scolaires, le gouvernement doit autant que possible se retirer totalement ». Dans cette période, il a fondé l'université de Berlin et tenté de la rendre indépendante économiquement d'une propriété foncière étatique. À Goethe, il écrivit, en considération de l'université de Berlin : « que l'on ne s'autorise à fonder quelque chose qu'en étant certains de lui laisser sa propre force de vie ».<sup>17</sup> Cela montre que Humboldt — au contraire de l'opinion avancée par Kaehler — est bien resté fidèle à ses idées sur les limites de l'activité de l'État, même dans le temps de son action politique.

C'est le grand drame tragique de l'histoire allemande que Humboldt, en tant que directeur de l'instruction publique prussienne ne fut pas en mesure de poursuivre sa collaboration avec le baron von Stein parce que le roi de Prusse, à l'instigation de Napoléon, dut prononcer le renvoi de ce dernier [en septembre 1808, *ndt*] encore avant que Humboldt fût entré en fonction. C'est aussi pour cette raison que Humboldt n'a exercé sa fonction que durant 1 an et un quart. Le système éducatif prussien et avec lui celui allemand, se fussent développés très vraisemblablement beaucoup plus librement si Humboldt avait pu continuer de collaborer avec le baron von Stein

### **Liberté de l'Europe et l'unité allemande**

Après sa décision de se retirer de la direction des affaires du culte et de l'instruction publique en Prusse, Humboldt devint en 1810 ambassadeur prussien à Vienne. Lorsqu'en 1812, Napoléon se vit contraint de se retirer de Russie, la question se posa de savoir si l'Autriche ne devait pas s'allier à la Prusse, afin de lutter en commun contre Napoléon lors de sa retraite vers la France. Ceci était très sujet à caution, étant donné qu'alors le chancelier autrichien Klemens von Metternich hésitait. Pourtant Humboldt fut en mesure de collaborer à la réussite de cet accord et de contribuer ainsi de manière décisive à libérer l'Europe du joug napoléonien.<sup>18</sup>

Avec la victoire définitive sur Napoléon, Humboldt fut appelé, au côté du chancelier Karl August von Hardenberg, dur d'oreille [et débauché, *ndt*], pour représenter la Prusse au Congrès de Vienne. Il participa à ce dernier comme le seul et unique qui tint durablement à ce que toutes les principautés allemandes devenues souveraines, depuis 1806 avec la fin de Saint empire romain germanique, s'unissent en une confédération allemande permanente sous la direction commune de l'Autriche et de la Prusse. Il proposa, en outre, que tous les états provinciaux allemands soient organisés, ou selon le cas restaurés. Mais il ne voulait pas du tout restaurer la structure des anciens états généraux mais les faire évoluer vers une Constitution étatique représentative de tous ces états.<sup>19</sup> Les états provinciaux étaient censés obtenir le droit de collaborer à la législation fiscale. Par ailleurs, il défendit le fait de fixer le droit, pour tous les citoyens allemands, dans l'acte fédératif (dans la Constitution de la Fédération allemande), d'émigrer dans un autre état allemand ainsi que le droit d'étudier dans une autre université que celle de sa principauté d'origine, ce qui n'allait pas de soi à l'époque. Par dessus le marché, Humboldt voulait obtenir qu'un Tribunal fédéral soit mis en place qui ne devait pas seulement être compétent pour décider des querelles entre les principautés

---

<sup>17</sup> Lettre de Goethe à Humboldt, du 7 septembre 1812. Voir le chapitre *La liberté du système éducatif vis-à-vis de l'État*, à l'endroit cité précédemment, pp.37 et suiv. ; ainsi que de Dietrich Spitta : *L'idée de l'État...*, pp.55 et suiv.

[Pour information : en France et en dépit de la réforme « bling-bling » dite « autonomie des universités » qu'elle a « subie » dernièrement en 2007, l'université française reste aux plans foncier et administratif global, dépendante directement de l'État français au travers du ministère de l'éducation nationale [le Mamouth de Claude Allègre] [car l'idée initiale reste toujours celle de Napoléon Bonaparte], à savoir qu'en la personne du recteur d'académie, haut fonctionnaire nommé, est remise l'autorité administrative supérieure sur tous les autres di-recteurs ou recteurs d'universités où l'on enseigne (le recteur d'académie est nommé de la même façon qu'est nommé le préfet de région pour une région). *ndt*]

<sup>18</sup> Voir Herbert Scuria : *Wilhelm von Humboldt...*, pp.291 et suiv. & p.296; Bruno Gebhardt: *Wilhelm von Humboldt en homme d'État*, Premier volume, Berlin 1928, p.438 et aussi Dietrich Spitta: *L'idée de l'État...*, p.235.

<sup>19</sup> Voir Dietrich Spitta : *L'idée d'États...*, pp.170 et suiv., ainsi que du même auteur : *L'idée d'une Constitution étatique représentative des états de l'Europe centrale chez Wilhelm von Humboldt*, dans *Die Drei*, 10/1980, pp.673 et suiv.

allemandes, mais aussi recevoir les plaintes des états provinciaux en cas d'empiètement des gouvernements sur leurs droits. Il prévoyait aussi un droit de plainte des citoyens contre leurs gouvernements, tel qu'il fut bien longtemps après, seulement, réalisé dans la *Grundgesetz* [Loi fondamentale, *ndt*] de la République Fédérale d'Allemagne.<sup>20</sup> Malheureusement ces propositions de Humboldt furent refusées, ou selon le cas entravées, de sorte qu'il fut extrêmement insatisfait de l'acte de clôture du Congrès de Vienne du 9 juin 1815.<sup>21</sup> Une autre affaire que Humboldt avait déjà eu à cœur, bien avant le Congrès de Vienne, c'était la relation qu'étaient censés avoir les états européens les uns avec les autres, après une victoire remportée sur Napoléon. Il parlait en cela de l'opposition des deux grandes puissances Russie et France que l'on peut caractériser, vue depuis maintenant, comme l'opposition Est-Ouest de l'époque. Pour lui, il ne s'agissait pas d'édifier une puissance en Europe du centre militairement suffisante qui pût assurer une indépendance entre la France et la Russie et préserver la paix.<sup>22</sup> En aucun cas il ne voulut que l'Allemagne menât une politique agressive. Ainsi, dans son mémorandum *Sur le traitement des affaires de la Fédération allemande par le Prusse* du 30 septembre 1816, « qu'aucun authentique allemand ne pût vouloir que l'Allemagne devînt aussi en tant qu'Allemagne un état conquérant ».<sup>23</sup>

### La lutte pour la Constitution prussienne

Dans l'ordonnance des finances du roi de Prusse du 17 octobre 1810, le chancelier prussien Hardenberg avait accepté une formulation, par laquelle le roi se réservait de donner à la « nation une représentation organisée à dessein ». Après la fin de la guerre de libération couronnée de succès, cette annonce fut reprise du fait que le roi de Prusse prévoyait, dans une ordonnance du 22 mai 1815, qu'une représentation du peuple serait formée telle une constitution de la Prusse — c'est-à-dire qu'une monarchie constitutionnelle était censée surgir à la place de celle absolue. L'accomplissement de cette ordonnance fut confiée au chancelier Hardenberg.<sup>24</sup> Mais celui-ci ne s'attela à la tâche que trois ans plus tard. Étant donné que Hardenberg avait l'ambition d'être, à lui tout seul, le créateur de la constitution prussienne et redoutait la concurrence de Humboldt, il maintint celui-ci aussi éloigné que possible de Berlin : d'abord en l'envoyant à Francfort-sur-le-Main, aux négociations de ce qu'on appelait alors, la commission territoriale de la fédération allemande, ensuite comme ambassadeur à Londres et enfin de nouveau à Francfort.<sup>25</sup> Ainsi Humboldt put entrer — le 9 août 1819 seulement — dans sa fonction de ministre pour les affaires des états provinciaux pour laquelle il avait été appelé le 11 janvier précédent. Dans l'intervalle, Hardenberg avait élaboré un projet constitutionnel et aussi tenté de le faire accepter par le roi, mais il n'y réussit point, il est vrai.<sup>26</sup> Avant de donner son assentiment, Humboldt avait tenté de parvenir à ce que la position autoritaire du chancelier d'état soit mise de côté puis intégrée collégalement dans le ministère d'état et à faire en sorte que les ministres pussent avoir le droit d'en être les rapporteurs devant le roi lui-même — ce que Hardenberg entrava cependant. Néanmoins Humboldt avait accepté son poste de ministre après que des milieux compétents lui eurent conseillé avec empressement de le faire ; quant à lui, il espérait peut-être parvenir à y apporter encore quelque chose de positif.<sup>27</sup>

Le 23 mars 1819, donc bien avant l'entrée en fonction de Humboldt, avait eu lieu l'attentat mortel de l'étudiant radical, Karl Ludwig Sand, contre le poète August von Kotzebue qui passait pour un réactionnaire, ce qui conduisit à de nombreuses mesures répressives à l'encontre de représentants des

<sup>20</sup> Voir du même auteur : *L'idée d'État...*, pp.243 et suiv. et pp.249 et suiv.

<sup>21</sup> À l'endroit cité précédemment, pp.286 et suiv.

<sup>22</sup> À l'endroit cité précédemment, pp.299 et suiv.

Ce que Bismarck (et de Moltke, l'oncle du criminel de guerre, chef d'état major général en 1914 et responsable du massacre de Dinant, le 25 septembre de cette année-là) s'appliqua à faire après Sadowa en 1866, *ndt*

<sup>23</sup> Voir Wilhelm von Humboldt : *Œuvres en cinq volumes*, Volume **IV**, *Écrits au sujet de la politique et de l'instruction publique*, Stuttgart 1964, p.374.

<sup>24</sup> Le décret financier ainsi que l'ordonnance sur la représentation du peuple à mettre en place sont publiés dans : Ernst Rudolf Huber : *Documents au sujet de l'histoire constitutionnelle allemande* Volume **I**, 1978, pp.44 et suiv. & pp.61 et suiv.

<sup>25</sup> Voir Herbert Scurla : *Wilhelm von Humboldt...*, pp.371 et suiv.

<sup>26</sup> À l'endroit cité précédemment, pp.369 et suiv. & pp.373 et suiv.

<sup>27</sup> Voir le chapitre *Victime de la réaction*, à l'endroit cité précédemment, pp.375 et sui. & pp.413 et suiv.

aspirations libérales et démocratiques. Du 6 au 31 août 1819 eut donc lieu une rencontre ministérielle des membres de la Fédération allemande à Karlsbad — sur laquelle Humboldt n'avait pas été informé par Hardenberg — et qui aboutit aux fameuses résolutions de Karlsbad, acceptées le 20 septembre par le *Bundestag*.<sup>28</sup>

Dans le contexte de ces événements, le climat politique s'était tellement modifié que l'introduction d'une monarchie constitutionnelle en Prusse fut dès lors exclue. Attendu que Humboldt, au surplus, se tourna contre les mesures d'oppression anti-démocratiques, Hardenberg plaça finalement le roi dans l'alternative de choisir soit Humboldt, soit lui. Là-dessus Humboldt fut démis de ses fonctions le 31 décembre 1819. Une constitution prussienne ne se réalisa qu'en 1848.<sup>29</sup>

### **L'élargissement de l'idée d'État de Humboldt**

Humboldt avait utilisé le temps qui lui avait été imparti à Francfort-sur-le-Main pour se mettre d'accord avec le baron von Stein sur les principes d'une constitution prévue pour la Prusse. Il les récapitula dans un mémorandum mis en œuvre par le baron von Stein et intitulé : *Sur l'établissement de constitutions des états provinciaux dans les états prussiens* du 4 février 1819.<sup>30</sup> Il s'y prononçait indirectement contre une constitution représentative d'après le modèle français en Prusse, en écrivant : « La fondation d'assemblées représentatives du peuple selon de banales proportions numériques, présuppose manifestement un anéantissement de toute distinction entre les communautés sociétales individuelles et là où une telle distinction existât encore, elle la détruirait peu à peu. »<sup>31</sup> Dans son mémorandum *Sur le traitement des affaires de la Confédération allemande* du 30 septembre 1916, Humboldt s'était clairement prononcé contre le fait d'introduire une constitution représentative, « telle qu'on l'a vue, coup sur coup, naître et sombrer depuis la Révolution française. Vouloir copier celle-ci serait ce qu'il y eût de plus anti-allemand à faire en Allemagne ».<sup>32</sup>

Après avoir pu finalement entrer dans sa fonction de ministre pour les affaires des états provinciaux, en octobre 1819, il élabora un *Mémorandum sur une constitution d'état provincial en Prusse* dans lequel, il indiqua la raison de son refus d'une constitution représentative selon le modèle français, à savoir « que lors d'une telle constitution, la nation entière est traitée comme une masse, l'individu valant simplement par lui-même, en quelque sorte comme une unité numérique ». <sup>33</sup> Ce qu'il refusait donc ainsi c'était de laisser naître une représentation populaire centrale directement à partir de la masse populaire. Au lieu de cela, il voulait développer l'ancienne constitution d'état provincial en une « constitution représentative des états provinciaux ». Il s'efforçait d'édifier la vie étatique politique à partir d'en bas. Ainsi décrivit-il dans le mémorandum cité, les constitutions représentatives françaises de la manière suivante :

Toutes celles-ci organisèrent l'institution du haut vers le bas ou bien fondèrent l'assemblée des états généraux [attention, *Stände* est ici aussi voisin des « classes » en français, *ndt*] directement sur la base de la totalité de la masse populaire, au lieu de laisser s'élever les institutions par l'administration à partir des plus simples associations de citoyens appelées en consultation sur la totalité.

Ce qui se présentait à son esprit, c'était une circonscription des citoyens en corporations dont on peut conserver une vue d'ensemble, au niveau communal, dans lesquelles les citoyens, au moyen de

<sup>28</sup> Voir à l'endroit cité précédemment, pp.399 et suiv : Les résolutions de Karlsbad son publiées dans : Ernst Rudolf Huber : *Documents au sujet de l'histoire constitutionnelle allemande* Volume I, 1978, pp.100 et suiv.

<sup>29</sup> Voir Herbert Scuria : *Wilhelm von Humboldt...*, p.413.

<sup>30</sup> Voir Wilhelm von Humboldt : *Œuvres en cinq volumes*, Volume IV, *Écrits au sujet de la politique et de l'instruction publique*, Stuttgart 1964, pp.433 et suiv.

<sup>31</sup> Voir à l'endroit cité précédemment, p.462. Avec le terme de communautés sociétales, il a en tête celles des états provinciaux.

<sup>32</sup> Voir à l'endroit cité précédemment, pp.413.

<sup>33</sup> Voir Dietrich Spitta : *L'idée d'États...*, pp.171 et suiv. ou selon le cas : Wilhelm von Humboldt : *Recueils d'écrits* — 2<sup>ème</sup> partie : *Mémorandums politiques* vol. 12. Volume 3, première moitié. 1815-1834, Berlin 2015, pp.434 et suiv.

d'assemblées régulières, délibèrent et décident sur toutes les questions importantes du lieu : «prises dans cette acception, les classes ne s'opposent plus [...] à une constitution représentative, mais ce sont beaucoup plus au contraire les intérêts les plus salutaires — se portant garants, le plus souvent, du calme et de la subsistance de la totalité, tout en éveillant en même temps des intérêts et activité pour le bien être public et la vie de la même manière. »<sup>34</sup> À partir de cette participation des assemblées locales de citoyens, Humboldt s'attendait à ce que le citoyen élève son esprit et sa conscience morale plutôt que de revendiquer détenir une action individuelle au sein d'une grande masse ».<sup>35</sup> Au-dessus de ces assemblées locales de citoyens devaient se trouver les conseils [*Kreistage*], dont les membres devaient être élus par les maires et choisis parmi leur propre conseil. Les membres des assemblées provinciales qui sont au-dessus des conseils devaient à leur tour élire, librement et pareillement seulement à partir de leurs propres conseils. Pour finir Humboldt prévoyait au-dessus des états provinciaux des états généraux de degré supérieur aux institutions provinciales, à l'occasion de quoi il envisageait la formation de deux chambres, une héréditaire et une électorale.<sup>36</sup>

Si le baron von Stein était resté chancelier d'état, alors il eût assurément réalisé — autrement que Hardenberg — dès 1815 la constitution promise du roi de Prusse et créé, en collaboration avec Humboldt, un ordre étatique progressif. L'histoire prussienne comme l'histoire allemande au 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècles eussent pu adopter alors un tout autre parcours plus positif.

Cela relève de l'aspect le plus tragique de l'évolution du destin allemand que Wilhelm von Humboldt ne fut pas en mesure de réaliser ses idées politiques et que jusqu'à aujourd'hui même, celles-ci n'ont toujours pas été reprises. Dans notre époque, qui est largement dominée par un penser idéologique, celui des partis politiques et celui économique, l'idéal d'éducation-formation de Humboldt, ainsi que son idée scolaire et universitaire dans l'éducation publique ont été complètement réprimés. Ils peuvent toujours nous orienter pour notre époque. Son idée d'état peut aussi indiquer la voie à la politique actuelle si, en considération des conditions et circonstances de notre époque, elle se concrétisait.

**Die Drei, 10/2017.**

(Traduction Daniel Kmiecik)

**Dietrich Spitta :** est né en 1926 à Istanbul , il étudia la science juridique à Munich. Après le second examen d'état et des études à Nancy, il fut actif jusqu'en 1955, dans le groupe des équipements roulants du chemin de fer de l'industrie du fer et de l'acier. Après sa thèse en 1962, il travailla comme avocat indépendant. Il fut membre fondateur de l'association *Filderklinik e.V.*, plus tard au *Vorstand* et sociétaire fondateur de la *Mahle-Stiftung GmbH*. De 1965 à 2001 il en fut le président et de 1978 à 1995, membre fondateur et chargé de cours à la libre *HochschulKolleg* et de 1986 à 1988 au séminaire de science sociale de Stuttgart.

---

<sup>34</sup> Voir Dietrich Spitta : *L'idée d'États...*, pp.172 ou selon le cas : Wilhelm von Humboldt : *Recueils d'écrits...* p.394.

<sup>35</sup> Voir Dietrich Spitta : *L'idée d'États...*, pp.173 et suiv. ou selon le cas : Wilhelm von Humboldt : *Recueils d'écrits* p.417 ; voir aussi du même auteur : *Œuvres en cinq volumes*, Volume **IV**, p.434.

<sup>36</sup> Voir Dietrich Spitta : *L'idée d'États...*, pp.176 et suiv ; voir aussi Wilhelm von Humboldt : *Œuvres en cinq volumes*, Volume **IV**, pp.451 et suiv.